

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 3 (1901)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Nachruf: Nécrologie.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le même objet l'an dernier à Hambourg. Elle se termine par les résolutions suivantes votées par l'assemblée :

1^o Dans toutes les écoles on doit enseigner l'art de dessiner correctement les figures dont se sert l'enseignement mathématique, en particulier celui de la stéréométrie.

2^o Il faut donner aux élèves des gymnases l'occasion de s'initier aux éléments de la Géométrie descriptive en ajoutant ces éléments au programme de la stéréométrie de la classe la plus élevée.

3^o Quant au « gymnase réel » et à « l'Ecole réale supérieure », un enseignement spécial de la Géométrie descriptive par un mathématicien est indispensable ; il faut accorder à cet enseignement deux heures par semaine. A l'avenir, l'enseignement du dessin à main levée sera facultatif.

4^o L'enseignement du dessin linéaire propédeutique aux classes tertia et secunda B des écoles réales ne sera pas diminué par le nouvel ordre.

5^o Les comptes rendus et les avis publiés dans l'organe de l'Association (*Unterrichtsblätter*) seront communiqués au Ministère de l'Instruction publique à titre de document pour l'élaboration des plans d'études.

A l'occasion de cette session, consacrée principalement à la Géométrie descriptive, il avait été organisé une exposition très intéressante de modèles et de dessins se rattachant à cet enseignement et livrés par les professeurs des gymnases et écoles réales.

L'assemblée a renouvelé son comité directeur. MM. HAMDORFF, PRESLER et SCHOTTEN, sortant de charge, ont été réélus ; M. Schwalbe, décédé, a été remplacé par M. HANSEN, professeur de Botanique à l'Université de Giessen.

La prochaine réunion aura lieu à Düsseldorf en 1902.

Nécrologie.

On nous annonce la mort de deux illustres savants, P.-J. TAIT, l'éminent professeur d'Edimbourg, et le mathématicien français E. DE JONQUIÈRES, qui, tous deux, dans des domaines différents, ont largement contribué aux progrès des sciences mathématiques pendant la seconde moitié du XIX^e siècle.

Nous espérons pouvoir publier, dans l'un de nos prochains numéros, une notice documentée sur ces deux regrettés savants.